**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 57 (1969)

**Heft:** 94

**Artikel:** La lutte sur le plan international

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-272251

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un ouvrage sur une importante figure féminine française:

# **LOULI SANUA VIVANTE**

par Jean MILHAUD

Mme Milhaud-Sanua avait imprimé en France, une allure dynamique au haut ensei-gnement technique féminin. Fondatrice, en 1916, de l'Ecole de haut enseignement com-1916, de l'Ecole de haut enseignement com-mercial pour les jeunes filles, elle avait eu, sur le plan du féminisme, un rôle estimé par tous très important. Elle fut une des premiè-res femmes à être nomnée membre du Con-seil supérieur de l'instruction publique et du Conseil supérieur de l'enseignement technique. Elle introduisit des méthodes nouvelles et exerça, pendant plus de cinquante ans, une influence décisive bien au-delà de son pays. L'ouvrage que son mari, M. Jean Milbaud, lui consacre comprend aussi l'évocation de nombreuses autres fieures léminines de notre

nombreuses autres figures féminines de notre siècle. Si c'est l'histoire d'une personnalité de premier plan, c'est aussi un peu l'histoire d'une

« Louli Sanna vivante », édité en France par l'Imprimerie Nationale, est en souscription jusqu'au 31 mars 1969. On peut adresser les souscriptions à l'auteur, M. Jean Milhaud, 37, bd d'Auteuil, Boulogne-sur-Seine, 92, France. C.C. Paris 1903 86. Prix de souscription jusqu'à la sortie de l'ouvrage: franco 25 Fr.f.

# Concours des poètes suisses de langue française

Deux concours sont organisés, cette année, à l'intention des poètes de langue française de notre pays. Le délai d'envoi des poèmes a été fixé au 30 août 1969. Pour le premier, seront prises en considé-ration les œuvres inédites comportant de 200

le titre de « l'rix des poetes susses 1969 ». Le second concours, les « Joutes poétiques 1969 » a pour thème « l'eau ». Il est organisé par la délégation suisse à Genève de la Société des poètes et artistes de France. Tous les gen-res sont admis, les poèmes doivent être inédits. Pour les règlement détaillés, 3 adresser di-rectement à Mme L. Bétant, déléguée de la SPAE « Assure Lancel. 1207 Controllement de la mental de l

SPAF, 4, avenue Hentsch, 1207 Genève.

Le procès Hugon, qui a eu lieu dernière-ment devant les Assises de la Seine a attiré l'attention du grand public sur le problème du triplet chromosomique « XYY » en rela-tion avec une facilitation au crime. Aux Etats-Unis, après sa condamnation à mort pour le meurtre de huit infirmières, Speck a été également trouvé porteur du tri-plet chromosomique XYY et son procès sera révisé.

**Anomalie chromosomique** 

Les généticiens américains viennent de commenter quelques études qui ont été réalisées outre-Atlantique sur ce problème. On pense pour l'instant qu'un homme sur trois cents est porteur de cette anomalie qui est maintenant universellement associée à un degré d'intelligence inférieure et — ou — avec une attitude délinquante. Auparavant, les études génétiques prévoyaient seulement une fréquence de 1 sur 2000.

De nouvelles statistiques sur cette anomalie qui est associée aussi à une stature plus élevée que la moyenne et une acné importante, proviement d'études chronosomiques pratiquées chez les nouveau-nés dans les hôpitaux de New Haven (Etats-Unis), London (Canada), Pittsburgh (Etats-Unis) et Edimbourg (Ecosse). Les généticiens américains viennent de com-

(Canada), Pittsburgh (Etats-Unis) et Edim-bourg (Ecosse).

Deux bébés du sexe mâle porteurs du tri-plet XYY ont été trouvés parmi 1800 nou-veau-nés à New Haven et quatre parmi 1000 nouveau-nés à London Canada. Aucun por-teur d'anomalie n'a été décelé chez les 600

teur d'anomalie n'a été décelé chez les 600 poupons d'Edimbourg et les 300 de Pittsburgh.

Trois généticiens, le Dr Gérald, Harvard Medical School, de Boston (Etats-Unis), et William J. Young , de l'Université de Vermont (Etats-Unis), et Malcolm A. Ferguson-Smith, Université de Glasgow (Ecosse) qui se sont spécialement occupés de ce problème pensent, sur la base des travaux actuellement disponibles, que l'incidence de cette anomalie doit être de 1 sur 300 environ. Mais on poura l'affirmer avec certitude après le contrôle de 50 000 nouveau-nés.

Si cette incidence est confirmée, on comp-terait environ 300 000 porteurs de chromoso-me XYY aux Etats-Unis et 8000 en Suisse. On se rapprocherait de l'incidence du mongo-lisme (autre aberration chromosomique) qui se produit une fois sur 600 nouveau-nés des deux sexes.

et délinguance

Une seule fois, les généticiens ont pu trou-ver un homme porteur du triplet XYY et dont le degré d'intelligence était apparemment nor-mal. Tous les autres 400 porteurs de XYY répertoriés dans le monde entier sont des débiles mentaux et beaucoup d'entre eux sont en prison pour un délit quelconque.

en prison pour un délit quelconque.

Les généticiens réunis récemment à Bar Harbor, aux Etats-Unis, estiment qu'il faut entreprendre une vaste étude de ce triplet chromosomique XYY, car elle peut conditionner de nouvelles mesures sociales plus adéquates permettant à ces porteurs d'anomalies chromosomiques de s'adapter à la société. Il faudra trouver de nouveaux moyens pour protéger la société qui ne soient pas des moyens répressifs. La justice devara-telle maintenant ordonner l'expertise génétique pour les procès pénaux? Faut-il, dès maintenant, entreprendre l'étude génétique XYY de tous les nouveau-nis? On peut toujours rétous les nouveau-nés? On peut toujours ré-pondre par l'affirmative, mais on ne saurait ignorer, d'une part le manque de techniciens pour faire des travaux de ce genre car les instituts de génétique ne sont pas très nom-breux pour l'instant, d'autre part les frais élevés qu'exigent ces analyses chromosomiques (environ 450 francs suisses pour une analyse).

mais nous sommes devant un problème tellement nouveau qu'il est bien difficile de dire dès aujourd'hui si la société doit prendre en main ce problème ou le laisser évoluer encore dans les milieux spécialisés ajin de mieux comprendre les relations entre ces anomalies chromosomiques et la délinquance.

HSM, Dr. Pierre Rentschnick.

# Les filles? Défavorisées dès l'école?

(Suite de la page 1)

être intelligente et intéressante si l'on veut que les enfants qui y prennent part le deviennent eux-mêmes. Et c'est là que je me permets d'ouvrir une parenthèse pour vous raconter une petite anecdote significative. L'autre jour, déplorant la misère d'une certaine presse féminine qui jonchait la table de mon cofifeur, j'ai proposé à ce dernier d'en remplacer une partie par le Courrier de l'UNESCO, par exemple. « Mais ces dames seraient furieuses, m'a-t-il répondu. Elles tiennent tellement à leurs revues féminines, avec leurs pages de mode et leur courrier du cœur...» 3.

Cela ne m'étonne pas. Je sais qu'il n'y a rien de plus commercial que la littérature pour midinettes!

— Et pourtant, le goût, cela s'éduque. Il faudrait obtenir que les femmes demandent elles-mêmes à avoir, dans leurs revues dites féminines, des pages intelligentes et à ne pas toujours être entretenues de futilités. On doit former le goût des femmes, leur faire découvrir les joies intellectuelles...

Y a-t-il encore d'autres lacunes que vous déploriez dans l'enseignement dispensé aux

- Oui, l'insuffisance d'heures hebdomadaires de gymnastique et de sports à l'école. En tant que futures mères de famille, nos filles doivent à tout prix développer leur musfilles doivent à tout prix développer leur musculature. Mais il n'y a pas que cela: le rapport de la Ligue suisse contre le rhumatisme
est significatif quand il nous apprend que les
femmes sont beaucoup plus nombreuses que
les hommes à souffrir de rhumatismes et que
l'on décèle plus de déformations de la colonne
vertébrale chez les femmes que chez les
hommes. La cause en est que les jeunes filles,
déjà peu habituées à la gymnastique et aux
exercices physiques, portent ensuite non seulement leurs enfants, mais encore quotidienmement le poids des paniers à provisions.. Et
combien de mères font le ménage et préparent pour le soir le gros repas des skieurs
affamés pendant que leur mari et leurs enfants s'ébattent sur les pistes? Puisque c'est
là le métier de la femme...

— Et quand donc s'est-on enfin décidé à

— Et quand donc s'est-on enfin décidé à lutter pour la juste cause ?

- Depuis le XIXe siècle déjà, mais les pro-— Depuis le XIXe siècle déjà, mais les progrès sont lents. Ce progrès est d'ailleurs une nécessité sur le plan économique : notre pays manque de cerveaux. Et l'on fait appel aux ingénieurs étrangers alors qu'il y aurait tant de femmes douées... Pourquoi aller si loin pour engager de la main-d'œuvre, et négliger une main-d'œuvre que l'on a à portée de main, qui est bien de chez nous et qui est prête à se mettre au service de la communauté et du progrès helvétique?
J. Thévoz.

La semaine prochaine : « Comment réagir ? ».

rátion les œuvres ineuties comportant de 26 d à 400 vers en un ou plusieurs poèmes. Le lau-réat recevra 50 exemplaires de sa plaquette et le titre de « Prix des poètes suisses 1969 ».



INSTITUT DE BEAUTE

# LYDIA DAÏNOW

Rue Pierre-Fatio 17

Genève

Tél. (022) 35 30 31

Membre de la FREC

# **INSTITUT D'ÉTUDES SOCIALES**

Genève

Professions enseignées par écoles spécialisées

ASSISTANT(E) SOCIAL(E) BIBLIOTHÉCAIRE ANIMATEUR - ANIMATRICE LABORANTINE MÉDICALE ASSISTANTE DE MÉDECIN

Programmes et renseignements : 28, rue Prévost-Martin, 1211 GENÈVE 4, téléphone (022) 25 02 53

# La gouvernante d'étage dirige le service des chambres en général. La gouvernante de lingerie est responsable de l'entretlen et du contrôle du linge de l'hôtel. La gouvernante d'économat est chargée de l'administration des stocks de den cettoyage. La gouvernante d'office surveille l'ordre des mets sortant de cuisine, contrôle les menus et les boissons ; elle sait manier les machines, nettoyer et soigner la verrerie, l'argenterie et les objets en porcelaine.

# APTITUDES REQUISES

Bonne volonté, bonne mémoire, sociabilité, propreté, bonne présentation, honnéteté, politesse et amabilité, ponctualité, conscience professionnelle, initiative, sens des responsabilités, hygiène, aimer les

Formation nécessaire avant l'ap-prentissage : le certificat d'école primaire suffit.

primaire sutifit.

Ecoles: après la réussite de l'examen d'admission, formation de base à l'hôtel-école de Territet avec stages dans des hôtels à exploitation annuelle ou des établissements saisonniers. Argent de poche entre 50 et 200 francs.

Age minimum d'entrée : 16 ans. Durée de l'apprentissage : une année de formation comme employée d'hôtel spécialisée dans le secteur

économie ménagère. Les bonnes élèves ont la possibilité de suivre pendant une seconde an-née le cours d'assistante d'hôtel.

#### APPRENTISSAGE

Enseignement dans les hôtels-écoles SSH (internats) pendant quatre semaines au printemps et six semaines en automne. Stages pendant les saisons d'été et d'hiver.

Programme d'un cours-type

Branches générales: langue maternelle, arithmétique, comptabilité, instruction civique, une langue étrangère, sport.

Branches technologiques: enseignement théorique et pratique dans le service d'étage, buanderie, lingerie, économat, buffet, office, cuisine à café.

Certificat: les élèves ayant suivi le cours d'employée d'hôtel et accompli les stages pratiques réglementaires obtiennent un certificat de la Société suisse des hôteliers.

#### Possibilités de développement

Ecole hôtelière de la Société suisse des hôteliers avenue de Cour 119, Lausanne

Ecole professionnelle suisse pour restaurateurs et hôteliers avenue de la Paix 12, Genève

Ecole hôtelière suisse Hôtel Montana Adligenwilerstr. 22, Lucerne

Restaurant Belvoirpark Seestrasse 125, Zurich

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT

Gouvernante - Aide directrice

#### L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande: forte, La So-ciété suisse des hôteliers place facilement les jeunes filles qui ont terminé leur apprentissage et obtenu leur certificat

certificat.

Perspectives d'avenir: Le poste de gouvernante d'hôtel ne peut être confié qu'à une personne de toute confiance et dont l'autorité sur ses sur bordonnés est fondée sur de solides connaissances dans tous les domaines de l'économie domestique. C'est l'une des collaboratrices les plus précieuses de la direction et elle a de multiples possibilités d'avancement.

Syndicats défendant la pro-fession :

Société suisse des hôteliers Berne ;

Société suisse des cafetiers et restaurateurs

Union Helvetia

L'offre: une profes-sion variée dans une ambiance quasi inter-nationale et bien sym-pathique, une existen-ce assurée et des pos-sibilités d'avancement.

Conditions de travail Horaire: 55 heures hebdomadaires envi-ron de temps de pré-sence.

Salaire: entre 600 et 1200 francs, nourrie,

Avantages sociaux :

assurance-maladie et accidents (dépend des maisons).

## La lutte sur le plan international

Me André Lehmann représentait l'Alliance ternationale des femmes à la XVe Conféinternationale des femmes à la XVe Confé-rence générale de l'UNESCO qui s'est tenue à Paris à la fin de l'année dernière. Voici un extrait de son intervention:

extrait de son intervention :

« Je représente l'Alliance depuis la fondation de l'UNESCO au cours de ces vingt années ; j'ai toujours demandé par écrit et en paroles qu'en ce qui concerne l'éducation des femmes les termes employés soient :

« Egalité d'accès à l'éducation » et non « accès » des femmes à l'éducation de 1960 sur la non-discrimination en matière d'éducation, j'ai dû à mon très grand regref lutter contre des associations féminines qui vou-laient une éducation spéciale pour les femmes.

Six ans après le vote de la Convention à

mes.
Six ans après le vote de la Convention, à la Conférence de 1966, on retrouvait encore au programme « accès des femmes à l'éducation ». A ma demande, le secrétariat a fait voter une modification du projet proposé ajoutant « égalité » d'accès à l'éducation. Or, dans le programme 1969-70, si l'on trouve le titre « égalité d'accès à l'éducation » on retrouve toujours « accès des femmes à l'éducation » dans le texte de la résolution proposée.

proposée. Je demande que les termes, d'ailleurs inexacts, «d'accès» des femmes à l'éduca-tion ne figurent pas dans la résolution et soient remplacés par «égalité» d'accès.»

soient remplacés par «égalité» d'accès.»

Le Libéria a réclamé une ácole mixte et le
Cameroun une section spéciale de l'UNESCO
pour étudier ces problèmes d'éducation au
cours de la même conférence.

On sait que 1970 sera l'Année internationale de l'Éducation. Dans le document soumis par les Nations Unies à l'UNESCO pour
adoption, on lisait encore parmi les objectifs
à atteindre : «Accès des femmes à l'éducation». Une rectification a été proposée par
la France et adoptée. Le texte portera:
«Egalité d'accès des jeunes filles et des
femmes à l'éducation».

(Tiré du « Droit des femmes ».)